Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8270453
Centre d'intérêt: 94

Perron, Michel.

Etude des fonctions de travail des techniciens en assistance sociale : cadre de référence : enquête auprès des diplômés du Cégep de Jonquière / Michel Perron. -- [Jonquière] : Collège régional du Saguenay-Lac Saint-Jean, Collège de Jonquière, Département des techniques d'action sociale, 1975.
80, [24] f. ; 28 cm.

Titre de la couv. : Les fonctions de travail des techniciens en assistance sociale : rapport de recherche. Notes (part. bibliographiques) au bas des p.

Cote Dewey: 362.023/P459e Cote LC: HV/11

Descripteur(s): *Techniques humaines *Assistance sociale *Enquête sur les finissants *Description de tâches *Marché du travail *Questionnaire *Collégial (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Fonction de travail *Techniques d'assistance sociale

Document publié dans le cadre d'une recherche entreprise en 1974-1975 sur les fonctions de travail actuelles et futures des techniciens en assitance sociale (TAS). Le volume présente les deux premiers volets: 1. Un survol général du sujet (historique du programme de formation en assistance sociale, problèmes professionnels, marché du travail, hétérogénéité des activités professionnelles et des types de formation); 2. Une enquête menée auprès des TAS diplômés du cégep de Jonquière en vue de dégager une typologie de leurs fonctions de travail.

L'enquête a été réalisée en novembre 1974 auprès des personnes ayant obtenu un diplôme en assistance sociale au cégep de Jonquière entre 1968 et 1974. Sur 235 diplômés, 148 ont été retracés. Sur les 80 habitant la région du Saguenay-Lac-St-Jean, 75 ont accepté de répondre à un questionnaire en entrevue; sur les 68 autres, 49 ont rempli le même questionnaire envoyé par la poste. Les variables principales concernent: le type d'emploi, l'employeur, la durée de l'emploi, les clientèles traitées, les méthodes utilisées, les niveaux d'intervention. L'instrument d'enquête est reproduit en annexe.

Purement exploratoire, l'enquête a permis de construire une typologie à posteriori des fonctions de travail des TAS diplômés du cégep de Jonquière mais elle n'a pu mesurer scientifiquement l'importance de chacun des cinq types de fonctions dégagés.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 02
Financement: Bénéficiaire - Collège de Jonquière

Organisme(s) source(s) - MEQ-DGEC
Programme(s) de subvention - SRD
Auteur de l'analyse: fr

14-17-00

RAPPORT DE RECHERCHE

les fonctions de travail des techniciens en assistance sociale

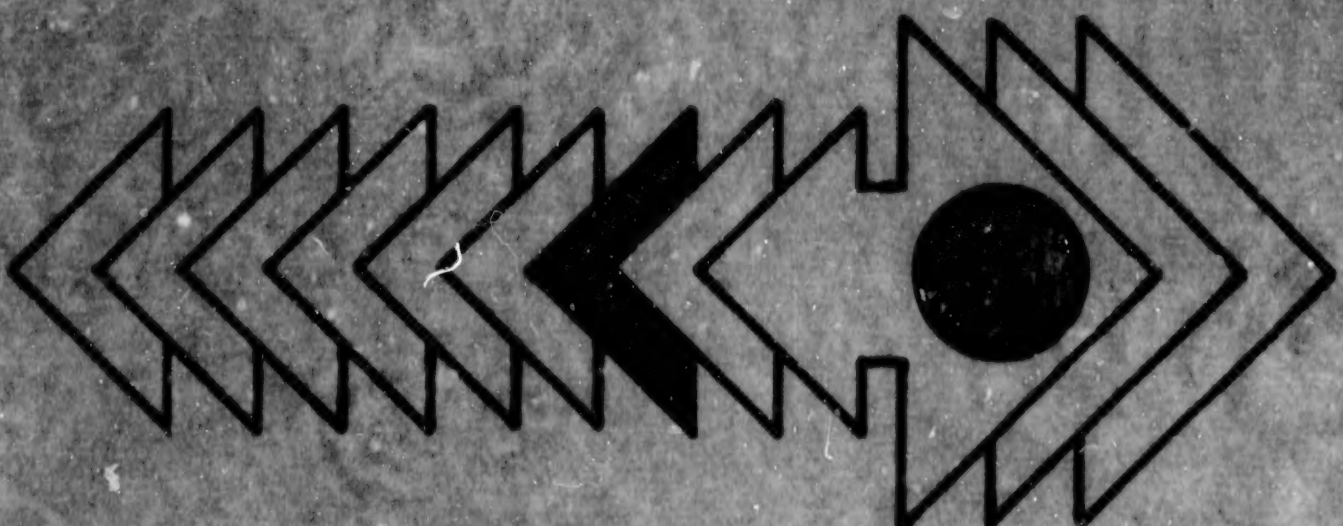

DEPARTEMENT DES TECHNIQUES
D'ACTION SOCIALE
COLLEGE DE JONQUIERE

mai 75

E D U Q 8270453

ETUDE DES FONCTIONS DE TRAVAIL DES TECHNICIENS EN ASSISTANCE SOCIALE

Cadre de référence

Enquête menée auprès des diplômés du Cegep de Jonquière

Etude subventionnée par
le Ministère de l'Education.

MICHEL PERRON,
sociologue,

mai 1975.

REMERCIEMENTS

L'auteur de ce rapport tient à remercier les personnes suivantes pour leur précieuse collaboration:

- les professeurs du département d'action sociale du Cegep de Jonquière,

- les membres du comité provincial de coordination du programme assistance sociale,

- Monsieur Louis Dallaire, professionnel à la DGEC,

- Monsieur Jacques Fortin, service de la recherche du Cegep de Jonquière

Les travaux de secrétariat et de dactylographie ont été exécutés par Madame Régina Gagnon.

TABLE DES MATIERES

		Page
AVANT PROPOS		
LISTE DES TABLEAUX		IV
INTRODUCTION		2
CHAPITRE 1:	CADRE DE REFERENCE	4
1.1	UN GROUPE EN POSITION	4
1.2	L'HISTORIQUE DU PROGRAMME ASSISTANCE SOCIALE	5
1.2.1	Première phase	5
1.2.2	Deuxième phase	7
1.2.3	Troisième phase	9
1.3	LES PROBLEMES PROFESSIONNELS DES T.A.S	11
1.3.1	Les problèmes relatifs aux connaissances	12
1.3.2	Les problèmes relatifs à la compétence	14
1.3.3	Les problèmes relatifs à la responsabilité sociale	18
1.3.4	Le statut professionnel	21
1.4	LA MODIFICATION PROFONDE DU MARCHE DU TRAVAIL	22
1.4.1	De 1960 à 1970	22
1.4.2	A partir de 1970	24
1.5	LA PROLIFERATION DES OPTIONS EN TECHNIQUES HUMAINES	27
1.6	L'HETEROGENEITE DANS LES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	28
1.7	LES ORIENTATIONS DIFFERENTES DE LA FORMATION DANS LES DEPARTEMENTS D'ASSISTANCE SOCIALE	29

1.7.1 Les idéologies..... 30
1.7.2 La structuration des idéologies.... 32
1.7.3 Explication..... 34

CHAPITRE 2: MODELE THEORIQUE ET HYPOTHESES..... 35
2.1 LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE..... 35
2.2 CADRE THEORIQUE DE L'ENQUETE AUPRES DES T.A.S..... 36
2.3 HYPOTHESES..... 39

CHAPITRE 3: METHODOLOGIE..... 40
3.1 L'ECHANTILLONNAGE..... 40
3.2 LE QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX T.A.S..... 41
3.3 LE TYPE D'ANALYSE..... 42

CHAPITRE 4: DESCRIPTION DE LA POPULATION A L'ETUDE..... 44
4.1 L'ECHANTILLON..... 44
4.2 CARACTERISTIQUES GENERALES DES T.A.S..... 48
4.2.1 Selon la région et l'employeur..... 48
4.2.2 Selon les données socio-démographiques..... 51
4.2.3 Selon les données socio-économiques..... 52

CHAPITRE 5: LES FONCTIONS DE TRAVAIL DES T.A.S..... 57
5.1 LES LIENS ENTRE LES VARIABLES (première typologie)..... 57
5.2 L'INFLUENCE D'AUTRES VARIABLES SUR LA PREMIERE TYPOLOGIE..... 62
5.2.1 L'employeur..... 62

5.2.2 L'année d'obtention du D.E.C..... 66
5.2.3 L'âge, le sexe, le statut civil..... 69
5.2.4 La région de résidence..... 69
5.2.5 Les études poursuivies..... 70
5.2.6 Les tâches effectuées..... 72
5.3 DEUXIEME TYPOLOGIE..... 76

CONCLUSION..... 78

Annexe 1
Annexe 2
Annexe 3

LISTE DES TABLEAUX

		Page
TABLEAU: 1	Diplômés des Ecoles d'aide sociale	6
TABLEAU: 2	Les emplois occupés par les T.A.S., selon l'employeur et selon l'année d'obtention du D.E.C. en assistance sociale (en %)	15
TABLEAU: 3	Répartition des T.A.S. diplômés en 1974, selon l'employeur et le collège où ils sont diplômés	26
TABLEAU: 4	Répartition des T.A.S. selon l'année d'obtention du D.E.C. (Population et échantillon)	48
TABLEAU: 5	Répartition des T.A.S. selon les régions administratives (du domicile)	49
TABLEAU: 6	Répartition des T.A.S. selon les employeurs actuels et selon qu'ils résident ou non dans la région 02	50
TABLEAU: 7	Répartition des T.A.S. selon l'âge	52
TABLEAU: 8	Répartition des T.A.S. selon le salaire annuel et le fait d'avoir poursuivi leurs études ou non	53
TABLEAU: 9	Répartition des T.A.S. selon le salaire annuel et le niveau d'intervention	54
TABLEAU: 10	Répartition des T.A.S. selon l'employeur et le salaire annuel brut	56
TABLEAU: 11	Répartition des T.A.S. selon la clientèle traitée et la méthode d'intervention	58

TABLEAU: 12	Répartition des T.A.S. selon la clientèle traitée et le niveau d'intervention	59
TABLEAU: 13	Répartition des T.A.S. selon la méthode d'intervention et le niveau d'intervention	60
TABLEAU: 14	Typologie des fonctions de travail des T.A.S. (selon trois dimensions)	62
TABLEAU: 15	Répartition des T.A.S. selon la clientèle traitée et l'employeur	64
TABLEAU: 16	Répartition des T.A.S. selon la méthode d'intervention et l'employeur	65
TABLEAU: 17	Répartition des T.A.S. selon le niveau d'intervention et l'employeur	65
TABLEAU: 18	Répartition des T.A.S. selon l'employeur et l'année d'obtention du D.E.C.	66
TABLEAU: 19	Répartition des T.A.S. selon la clientèle traitée et l'année d'obtention du D.E.C.	67
TABLEAU: 20	Répartition des T.A.S. selon le niveau d'intervention et l'année d'obtention du D.E.C.	68
TABLEAU: 21	Répartition des T.A.S. selon la poursuite des études et la clientèle traitée	70
TABLEAU: 22	Répartition des T.A.S. selon la poursuite des études et le niveau d'intervention	71
TABLEAU: 23	Répartition des T.A.S. selon les tâches les plus souvent effectuées	73
TABLEAU: 24	Répartition des T.A.S. selon la nature des tâches et l'employeur	74
TABLEAU: 25	Typologie des fonctions de travail des T.A.S. (selon 6 dimensions)	77

INTRODUCTION

L'objectif poursuivi dans le présent texte est, d'une part, de présenter le cadre de référence de l'étude [1] sur les fonctions de travail actuelles et futures des techniciens en assistance sociale (T.A.S.) et d'autre part, de livrer les résultats pour la partie de l'étude portant sur les fonctions actuelles de travail des T.A.S.

Comme nous l'indiquons plus loin, cette étude comportait dans la phase I (1974-75) trois démarches [2]:

1- une enquête auprès des T.A.S. diplômés du Cegep de Jonquière;

2- une enquête auprès des onze départements d'assistance sociale du Québec;

3- une prévision des fonctions de travail futures dans la région du Saguenay Lac St-Jean.

---

1) Etude subventionnée par le Ministère de l'Education dans le cadre du programme de subvention à la recherche, à partir du Devis de recherche présenté en avril 1974.

2) La documentation publiée dans le cadre de ce projet comprend:
Devis de la recherche, avril 1974
Rapport d'étape (méthodologie), octobre 1974
Rapport d'étape, avril 1975
Demande de prolongation de la subvention (phase II), avril 1975
Les dilemnes de l'assistance sociale, avril 1975.

Les démarches deux et trois feront l'objet d'autres rapports, le présent document s'intéressant essentiellement à la première démarche.

Le chapitre 1 présente le cadre de référence de l'ensemble de la phase I (les trois démarches). Les chapitres 2, 3, 4 décrivent le cadre théorique, la méthodologie et la population à l'étude, les T.A.S. diplômés du Cegep de Jonquière (première démarche). Enfin, le chapitre 5 analyse les fonctions-types de travail des techniciens en assistance sociale à l'aide de plusieurs dimensions.

CHAPITRE I: CADRE DE REFERENCE

Nous nous proposons, dans le présent chapitre, de présenter le cadre de référence de la recherche sur les fonctions de travail des techniciens en assistance sociale. Les éléments retenus sont les suivants: l'historique du programme de formation en Techniques d'Assistance sociale, les problèmes professionnels des T.A.S. (revue de la littérature), la modification profonde du marché du travail, la prolifération des options en techniques humaines, l'hétérogénéité dans les activités professionnelles, les orientations différentes dans les départements d'assistance sociale.

1.1 UN GROUPE EN POSITION STRATEGIQUE

De toutes les catégories de personnel oeuvrant dans le champ des services sociaux, les T.A.S. représentent de loin le groupe le plus imposant.

En 1973, les T.A.S. représentent 49.5% du personnel professionnel des C.S.S. [1] comparativement à 26.9% pour les T.S.P. Il faut noter que plus l'on s'éloigne des zones très urbanisées (Montréal et Québec) plus la proportion de T.A.S. augmente dans les C.S.S. comparativement aux autres catégories de personnel.

---

1) Excluant le personnel de cadre et le personnel des services sociaux hospitaliers, Ces chiffres m'ont été fournis par la Direction générale de la programmation, M.A.S., déc. 74.

Une seconde raison m'amène à parler de position stratégique des T.A.S.: ils sont actuellement distribués parmi 15 employeurs différents (en 1974) comparativement à 6 employeurs (en 1969).

Un troisième facteur doit être considéré: c'est chez les T.A.S. que les distinctions entre l'action dite corrective de problèmes et de difficultés individuelles, d'une part, et l'action portant sur la transformation des structures socio-économiques et politiques d'autre part, se dessinent le plus clairement.

1.2 L'HISTORIQUE DU PROGRAMME ASSISTANCE SOCIALE

C'est avec la création des Cegep en 1967 que débute l'histoire du programme de formation collégiale en assistance sociale.

Nous pouvons distinguer trois phases dans l'évolution de ce programme de formation:

1.2.1 Première phase: la fin des écoles d'aide sociale.

L'apparition, au Québec, d'un programme de formation en service social de niveau collégial [2] ne date pas en réalité de la créa-

---

2) Ou pré-universitaire, pour employer une expression du Rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le Bien-être social.

tion des Cegep. En effet, il fut un temps où trois écoles d'aide sociale offraient un programme de formation débouchant sur le titre professionnel d'aide social diplômé. De plus, un programme en service social fut offert à Jonquière à partir de 1966.

Ces écoles ont d'ailleurs fourni du personnel aux agences de service social de 1954 à 1968.

Une étude menée de 1966 à 1968 par l'Association des Aides Sociaux Diplômés du Québec (AASDQ) nous fournit le tableau suivant sur le nombre de diplômés des Ecoles: 3)

TABLEAU 1

Diplômés des Ecoles d'aide sociale
(nombre et %)

Ecoles	nombre	%
Montréal	197	45%
Sherbrooke	99	23%
Trois-Rivières	142	32%
TOTAL	438	100%

3) L'aide social, synthèse d'une recherche sur la définition de l'aide social diplômé, A.A.S.D.Q. 1er avril 1968, p. 11.

La même étude constatait alors que le personnel diplômé était de sexe féminin dans une proportion de 78%, que l'âge moyen de l'A.S.D. était de 33.6 ans, que cinq régions du Québec (Gaspesie, Saguenay-Lac St-Jean, Québec, Côte-Nord et Nord-Ouest) ne comptaient que 12% du total de diplômés.

L'apparition du réseau de formation collégiale devait marquer la fin des trois écoles de formation et la disparition du diplôme d'aide sociale.

1.2.2 Deuxième phase: la naissance et la multiplication des départements d'assistance sociale.

A partir de 1968, les Cegep prennent donc en main (compte tenu de leur vocation professionnelle) la formation de techniciens en assistance sociale, offrant un programme d'études théoriques et pratiques de trois ans.

Les trois Ecoles d'aide sociale et le département de service social de Jonquière sont transformés en départements d'assistance sociale et intégrés dans les structures d'enseignement collégial.

Plusieurs Cegep décident d'offrir le programme, pour répondre à des besoins identifiés dans les

régions éloignées où il n'y a à peu près pas d'A.S.D.: Ste-Foy, St-Jérôme, Gaspé, Rouyn s'ajoutent en 1968 aux trois Cegep déjà mentionnés. Puis en 1969, deux autres Cegep démarrent l'option: Rimouski et Dawson.

Il faut bien réaliser cependant que les débuts sont lents et que les premiers étudiants inscrits sont souvent des adultes déjà au travail et voulant se recycler ou des A.S.D. venant chercher un D.E.C. pour répondre à des besoins d'accréditation. Dans un chapître ultérieur, nous analyserons plus en profondeur (avec des données quantitatives) la population des T.A.S.[4)]

Mentionnons cependant que dès 1969, quatre Cegep faisaient graduer des T.A.S. (Trois-Rivières, Vieux-Montréal, Sherbrooke et Jonquière); par la suite en 1971, cinq autres Cegep sortaient leurs premiers diplômés (Ste-Foy, Gaspé, St-Jérôme, Rimouski et Rouyn).

La formation est alors orientée vers la pratique du service social et l'orientation principale du programme porte sur l'intervention individuelle (case work) pour répondre aux besoins des agences de service social du Québec.

---

4) Techniciens en assistance sociale.

A la même époque, l'AASDQ disparaît et fait place à la C.C.S.Q. (Corporation des conseillers sociaux du Québec), incorporée en vertu de la troisième partie de la Loi des Compagnies.

1.2.3 Troisième phase: l'application de la loi sur les services de santé et les services sociaux (loi 65).

Cette troisième phase débute avec l'année académique 1971-72 et présente trois phénomènes.

Il y a d'abord l'arrivée massive sur le marché de trois cohortes de T.A.S. (en 1972-73-74) de plus en plus nombreuses à chaque année. En effet, à l'idée de contingenter l'option suite au rapport Fournier [5] qui prévoyait une saturation du marché à la fin de 1972, certains Cegep ont répondu en augmentant les admissions en assistance sociale, sans compter que le Cegep de Lévis-Lauzon est autorisé à offrir l'option à partir de 1971-72.

Le second phénomène nous est fourni par le Rapport de la Commission d'enquête sur la santé et les services sociaux: [6]

---

5) Rapport sur le cours assistance sociale, Michel Fournier, août 1968.

6) Volume VI, les Services sociaux, Tome II, p. 322.

> Les arguments invoqués pour distinguer le bachelier en service social du diplômé en assistance sociale résistent difficilement à une analyse comparative tant de leur programme de formation que des tâches qu'ils remplissent effectivement sur le marché du travail... Au cours des dernières années, soit depuis l'arrivée des conseillers sociaux sur le marché du travail, les spéculations sur les programmes d'études et la différentiation (fort artificielle) des tâches des diplômés des deux niveaux de formation n'ont cessé d'alimenter un débat toujours plus difficile et acerbe entre tenants de thèses opposées, sans qu'une nouvelle orientation ne s'en soit dégagée.

Le troisième phénomène se résume à la modification profonde des structures de distribution des services sociaux, qui a entraîné et qui entraîne la formulation de nouveaux objectifs qui ont une répercussion sur la technologie des services sociaux et sur la demande de personnel. C'est d'ailleurs à l'explicitation de cette situation que nous voulons accorder une certaine importance dans les pages qui suivent.

Les conséquences de ces trois phénomènes pourraient se résumer ainsi:

- le marché traditionnel du travail des T.A.S. se ferme graduellement (compte tenu en particulier du nombre de plus en plus grand de travailleurs sociaux diplômés universitaires sur le marché).

- le marché du travail se diversifie considérablement.

- une certaine confusion s'installe dans les départements d'assistance sociale par rapport aux objectifs de la formation et au rôle du T.A.S. Chacun multiplie les expériences pédagogiques, adopte le programme selon sa propre perception de la réalité sociale.

1.3 LES PROBLEMES PROFESSIONNELS DES T.A.S.

En sociologie du travail, on a dégagé les éléments d'analyse qui permettent de s'interroger sur l'existence des professions, sur leurs caractéristiques, sur leurs différences. Nous voulons formuler ici certains problèmes professionnels des T.A.S. à partir d'une certaine définition du terme "profession" et des éléments constitutifs d'une profession. (Voir à ce sujet les travaux de Henry J., Meyer.[7])

---

7) Meyer, Henry J., "Professionalization and Social Work", Issues in American Social Work, edité par Alfred Kahn, 1959.

Une profession est composée de trois éléments: une accumulation de connaissances (les connaissances professionnelles dispensées à des individus les habilitent à exercer plus tard une fonction inhérente ou des fonctions inhérentes à un travail donné), une compétence technique (acquisition et développement d'habilités nécessaires à l'exercice d'une fonction), et une responsabilité sociale reconnue (une obligation de répondre d'un mandat précis, face à la société).

Voyons donc quels sont les principaux problèmes professionnels des T.A.S. par rapport aux trois dimensions dégagées plus haut. Notre analyse est inspirée de deux démarches: une revue de la littérature [8] et l'observation participante.

1.3.1 les problèmes relatifs aux connaissances.

- problème de la recherche

  Elle semble avoir été négligée: ni dans les Ecoles de service social, ni dans les Cegep, on ne retrouve une préoccupation importante pour la recherche. Bien plus, les praticiens ont un faible intérêt pour les résultats des recherches.[9]

---

8) Voir à ce sujet le projet de recherche subventionné par le M.A.S. Par delà les dilemnes du service social, Diane Bernier et Luc Martin, mars 1972, texte inédit.

9) Voir à ce sujet The pratitionner's Use and Evaluation of research, Social Work, Vol. 13, no. 1. 1968.

- problème de la littérature.

  Il y a une pauvreté quantitative et qualitative de la littérature scientifique en service social. Notons en particulier que les départements d'assistance sociale présentent une pauvreté évidente à ce chapitre.

- problème de l'organisation des connaissances.

  Le problème central des connaissances en Service social est de toute évidence celui de leur mauvaise organisation.

  Selon Alfred J. Kahn [10], ce problème contient la réussite ou l'échec futur des professions du service social.

  C'est un fait qu'il y a absence de théorie intégrée et spécifique au service social [11]. Cette situation est sans doute explicative du fait que les départements d'assistance sociale ne présentent pas de positions claires et précises à ce sujet et que le programme de formation ressemble à un amalgame d'em-

---

10) The nature of social work knowledge, in New Directions in Social Work, p. 211

11) Un effort très louable en ce sens est celui de Francis J. Turner in Social Work Treatment: interlocking theoretical approaches, Free Press, London 1974.

prunts théoriques faits aux sciences du comportement et aux sciences sociales.

1.3.2 Les problèmes relatifs à la compétence.

- problèmes des zones de compétence.

Les zones de compétence font problème en service social, à cause de leur délimitation trop floue: où les T.A.S. peuvent-ils exercer à bon droit leur profession? Comment peuvent-ils se distinguer clairement des autres professions qui les voisinent de très près?

Cette préoccupation revient dans plusieurs articles publiés au Québec, particulièrement dans un document de travail préparé par la Corporation des conseillers sociaux.[12)]

Pour bien marquer l'évolution du problème, considérons le tableau suivant:

---

12) Les professions en sciences humaines, Nouveau modèle d'organisation, novembre 1972.

TABLEAU 2

Les emplois occupés par les T.A.S., selon l'employeur et selon l'année d'obtention du D.E.C. en assistance sociale (en %)
(échantillon: 7 Cegep)

Pourcentages verticaux

Employeurs	Années						
	1969	1970	1971	1972	1973	1974	TOTAL
C.S.S.	65	82	60	47	53	37	52
Bureaux d'aide sociale	4	3	-	2	12	16	8
Centres hospitaliers	12	-	6	10	12	5	8
Centres d'accueils (enfants)	-	-	3	7	2	13	6
Autres	19	15	31	34	21	29	26
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100

- problème de la compétence scientifique.

  On a longtemps privilégié l'art au détriment de la science en service social. Il faudrait voir où en est le débat dans les Cegep.

- le dilemne clinique-social.

  Il s'agit là du plus grand problème de la compétence en assistance sociale. Dans tous les Cegep que nous avons visités, on a traité directement ou indirectement de ce dilemne. Les professeurs en assistance sociale (la plupart des travailleurs sociaux) ne semblent pas d'accord sur l'orientation à prendre: certains se réclament de la thérapie et d'autres de la réforme sociale.

  Nous constatons que les T.A.S. travaillant en organisation communautaire, représentent 6% de l'ensemble comparativement à 66% en intervention individuelle, 15% en intervention auprès de groupe, alors que 13% ne travaillent pas en intervention (échantillon de Jonquière). Pour les finissants de Gaspé, la situation est à peu près la même.

  Rappelons à ce sujet que la répartition des T.A.S., selon les méthodes d'intervention est sensiblement celle indiquée plus haut dans le

Rapport de recherche L'insertion du T.A.S. sur le marché du travail.[13)]

- les limites du case work

En même temps que la mission sociale de la profession reprend vigueur (du moins dans l'esprit des départements d'assistance sociale), le case work traditionnel se trouve fortement remis en question. Un article de Scott Briar[14)] soulève quatre raisons explicatives de la perte de vitesse du case work traditionnel:

. la localisation trop restreinte sur la thérapie,

. l'étroitesse du champ de connaissance du praticien,

. la bureaucratisation et la "routinisation" de la pratique,

. l'absence d'une théorie de l'intervention sociale solide et éprouvée, en case work.

Au Québec, la nouvelle approche technocratique des services sociaux a peut-être soulevé des doutes sur l'efficacité du case work en les attribuant à la difficulté d'évaluer les résultats qu'on obtient. Ainsi, dans cette course à la rationalisation des choix budgétaires (tech-

13) Ecole de service social, U. de M. mars 1974.

14) The case work Predicament, Social Work, Vol. 13, no. 1, p. 5 à 18.

nique PPBS) les C.S.S. du Québec sont-ils à la recherche d'approches nouvelles plus rentables et plus efficaces?

Doit-on alors se surprendre que les T.A.S. soient les premiers touchés quand un employeur en particulier veut rationaliser son action?

- les limites de la profession.

C'est Alfred Kahn qui est le plus éloquent à ce sujet dans son évaluation globale des limites du service social. Selon lui, le service social a failli à son rôle s'il ne s'est pas adapté aux besoins changeants et multiples de l'homme, s'il est resté attaché au seul modèle thérapeutique "thérapeute-client".

Bien que le dilemne "clinique-social" se pose de manière théorique dans les Cegep, où en est la revision de notre programme par rapport à ce dilemne, compte tenu des premiers objectifs fixés en 1967?

1.3.3 Les problèmes relatifs à la responsabilité sociale.

Le troisième volet de notre définition de la profession est celui relié à la responsabilité sociale. Dans la littérature du service social,

ce problème est prépondérant et présente, pour les T.A.S. quatre aspects:

- Problème de l'inertie face à l'action sociale.

  Déjà en 1952, on affirmait que les "case-workers" n'étaient pas responsables d'individus seulement, mais aussi des politiques sociales ou des facteurs socio-culturels exerçant une influence sur le bien-être des individus.

  Sans avoir de données sur cette question, trois raisons nous font croire que la situation n'a pas beaucoup changé.

  . l'orientation du programme autour d'une idéologie basée sur la fonction d'intégration sociale, orientation qu'ont la plupart des départements d'assistance sociale.

  . l'absence très remarquable des T.A.S. sur la scène provinciale (tant au niveau de la définition des politiques dans les secteurs qui les touchent, qu'à celui des débats sociaux importants).

  . l'intérêt premier des T.A.S. pour les problèmes de politique interne (avancement,

syndicat) et leur négligence par rapport à l'orientation de leur profession (le membership et le leadership font défaut actuellement à la C.C.S.Q.).

On doit signaler cependant que les comportements des étudiants de T.A.S. dans quelques collèges lors de la dernière contestation étudiante (prêts et bourses) infirment la position défendue plus haut.

- Problème des T.A.S. face à l'appareil politique.

On néglige beaucoup actuellement d'analyser le service social en tant qu'institution sociale, impliquée directement dans la dimension politique québecoise.

Le programme officiel néglige cet aspect; cependant certains collèges l'ont introduit dans leur champ de préoccupation, nous le verrons plus loin.

- Problème de l'identité professionnelle.

La recherche effectuée par l'Ecole de service social de l'U. de M. est très explicite là-dessus: [15] alors que certains T.A.S. tendent à trouver en eux-mêmes les raisons de leur

15) Op. cit. p. 231

difficulté (âge, personnalité, expérience) d'autres les attribuent à la position qu'ils occupent au sein du service social et à la répartition des tâches entre les catégories de praticiens.

Il existe deux tendances très marquées regroupant chacune environ 50% de T.A.S.

. l'une considère le T.A.S. comme un technicien remplissant des tâches concrètes et délimitées,

. l'autre le considère comme un professionnel ayant une responsabilité sociale et jouissant d'une autonomie.

1.3.4 Le statut professionnel.

Les allusions à la faiblesse du statut professionnel en service social ne manquent pas, particulièrement en ce qui concerne les T.A.S. Les raisons les plus souvent évoquées pour expliquer ce fait sont les suivantes:

- le facteur "profession-féminine": 85% des T.A.S. sont des femmes en 1972. [16]. Selon l'étude réalisée à Jonquière, ce pourcentage

16) Selon l'étude de l'U. de M. Op. cit. p. 30.

est à la baisse puisqu'il est de 70% en 1974.

- le facteur "âge": à la fin des Ecoles d'aide sociale (1967), l'âge moyen des diplômés était de 35 ans. En 1972, il est de 24.2 ans.

- le facteur "faible salaire": en 1972, 85.2% des T.A.S. ont un revenu annuel brut inférieur à $6,000.00. En 1974, 65.1% des T.A.S. ont un revenu annuel brut inférieur à $8,000.00.

- le facteur "identification aux pauvres et aux marginaux".

- le facteur "supervision excessive".

1.4 LA MODIFICATION PROFONDE DU MARCHE DU TRAVAIL

1.4.1 Les traits marquants de l'évolution du service social au Québec de 1960 à 1970

ont été sans doute les suivants:

- l'insertion du travailleur social et du conseiller social dans plusieurs domaines nouveaux: service social psychiatrique, scolaire, médical.

- la collaboration inévitable avec des spécialistes d'autres disciplines.

- la dissociation entre le bien-être social et le service social.

- la concurrence entre les conseillers sociaux et les travailleurs sociaux obligeant les agences à définir plus précisément les tâches.

- l'intensification de l'action communautaire.

1.4.2 A partir de 1970, de nouveaux éléments viennent modifier le marché du travail.
Le tableau (2) présenté dans la partie 1.3.2 nous permet de constater:

- que la création des C.S.S. semble avoir affecté la demande pour les T.A.S. De 1969 à 1974, la proportion de T.A.S. engagés chaque année au C.S.S. [17] passe de 65% à 37%, la baisse se faisant sentir à partir de 1972 surtout. Trois facteurs peuvent expliquer cette situation: d'abord la vocation des C.S.S. (spécialisation au niveau de l'aide psychosociale), deuxièmement le nombre grandissant de travailleurs sociaux disponibles, enfin, l'orientation des C.S.S. vers la multi-disciplinarité.

- que les C.L.S.C. mettent du temps à embaucher les T.A.S. Cependant, il faut tenir compte que dans plusieurs régions, les C.L.S.C. sont encore embryonnaires et que le développement de ce type d'organisme (du moins dans leur version originale) semble poser de nombreux problèmes.

- que les centres d'accueil, en raison de leur ouverture récente vers la communauté (développement de services externes et semi-internes), commencent à engager des T.A.S. (13% des finissants en 1974).

---

17) Calcul basé sur un échantillon de 7 collèges.

- que de plus en plus de T.A.S. trouvent du travail dans les bureaux d'aide sociale. De 1969 à 1974, la proportion des T.A.S. engagés chaque année dans les bureaux d'aide sociale passe de 4% à 15%. D'ailleurs, la publication du livre vert L'aide sociale, son rôle, ses perspectives, qui met l'accent sur la fonction sociale du travail de l'agent d'aide sociale va sans doute accentuer ce mouvement.

- que les variations régionales sont très importantes quant à l'évolution des emplois. Alors que certains C.S.S., compte tenu de leurs objectifs, optent pour l'embauche de personnel de niveau universitaire (pour les prochaines années), d'autres semblent continuer de vouloir engager des T.A.S. Dans certaines régions, les bureaux d'aide sociale offrent plusieurs postes en priorité aux T.A.S., alors que dans d'autres régions, il n'y a aucun contact (stages et autres) entre la direction de l'aide sociale et le département d'assistance sociale. D'ailleurs, le tableau suivant illustre brièvement la nature des variations régionales.

TABLEAU 3

Répartition des T.A.S. diplômés en 1974, selon l'employeur et le collège où ils sont diplômés (% verticaux)
(échantillon: 7 collèges)

Pourcentages verticaux

Employeurs	Collèges							
	Gaspé	Rimous.	Jonq.	L-L.	Ste-Foy	Daws.	St-Jér.	TOTAL
Centres de services sociaux	71	63	47	50	10	14	14	37
Bureaux d'aide sociale	29	9	20	10	--	--	14	15
Centres d'accueil (enfants)	--	--	13	30	15	28	--	13
Projets P.I.L.	--	9	--	--	20	14	--	8
Centres hospitaliers	--	--	--	--	10	14	14	5
C.L.S.C.	--	--	7	--	5	--	--	2
Autres (9 employeurs différents	--	19	13	10	40	30	58	20
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100

1.5 LA PROLIFERATION DES OPTIONS EN TECHNIQUES HUMAINES

1.5.1 Nous voulons rappeler une situation déjà notée dans le rapport d'étape du 30 octobre 1974. Il y a une véritable prolifération des options en techniques humaines de niveau collégial au Québec, dont plusieurs constituent des programmes très récents:

- techniques de garderie,
- gérontologie,
- techniques auxiliaires de la justice,
- techniques policières,
- techniques correctionnelles,
- techniques familiales,
- techniques d'éducation spécialisée,
- technique d'assistance sociale,
- technique de communications.

1.5.2 Cette situation nous suggère les réflexions suivantes:

- les employeurs des professionnels diplômés dans le domaine des techniques et sciences humaines auront de plus en plus le choix quant au type de personnel à engager.

- il nous semble que certains des nouveaux programmes offerts apparaissent comme une spécialisation (gérontologie ou techniques familiales par exemple) du programme assistance sociale.

- qu'on le veuille ou non, il faudra envisager prochainement le regroupement de certains programmes à l'intérieur d'un même Cegep.

1.6 L'HETEROGENEITE DANS LES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Tout ce qui a été dit dans la section 1.4 à propos de la modification profonde du marché du travail est déjà une première démonstration de l'hétérogénéité dans les activités professionnelles des T.A.S. Nous voudrions ici très brièvement et à titre d'hypothèse de travail (à vérifier ultérieurement) présenter une typologie des fonctions de travail actuelles en assistance sociale en utilisant trois variables: la clientèle, la méthode, le niveau d'intervention.

1er type:	méthode:	individuelle
	niveau:	évaluation et diagnostic
	clientèle:	couples personnes âgées assistés sociaux
	importance:	35%
2e type:	méthode:	individuelle
	niveau:	traitement et réinsertion
	clientèle:	enfants adolescents famille
	importance:	35%
3e type:	méthode:	groupe
	niveau:	dépistage et prévention
	clientèle:	enfants adolescents famille
	importance:	14%

4e type: méthode: organisation communautaire
niveau: dépistage et prévention
clientèle: adolescents
importance: 6%

5e type: ni intervention sociale, ni clientèle, postes administratifs
importance: 10%

1.7 LES ORIENTATIONS DIFFERENTES DE LA FORMATION DANS LES DEPARTEMENTS D'ASSISTANCE SOCIALE

Un dernier facteur nous semble expliquer les dilemnes de l'assistance sociale: les différences idéologiques constatées au Québec dans les départements ayant la responsabilité de la formation. Nous ne voulons porter aucun jugement de valeur sur ce qui est fait actuellement. Notre intention est de proposer simplement une grille qui permette la réflexion et les discussions. Cette grille sera formulée schématiquement en trois parties: l'idéologie poursuivie, le support idéologique, la praxis (le contenu).

1.7.1 Les idéologies

Deux idéologies semblent véhiculées au Québec dans les départements d'assistance sociale. La première est inspirée du schéma de l'adaptation et vise prioritairement l'épanouissement de l'individu dans la société. En termes psychologiques, cette idéologie s'exprime bien autour du concept d'intégration.

En termes de services sociaux, elle correspond à ce qui a été proposé aux types I et II au point précédent.

Exprimée en termes sociologiques, cette idéologie présente les caractéristiques de l'approche fonctionnaliste:

La société est conçue comme une unité intégrée à la façon d'un système, étant elle-même un sous-système du système général de l'action. Quatre problèmes fonctionnels principaux existent pour la société: 1er la poursuite de buts, 2ième l'adaptation à des situations extérieures, 3ième l'intégration, 4ième la stabilité normative. A ces quatre problèmes fonctionnels s'ajoutent ou correspondent quatre éléments structuraux: les collectivités, les rôles, les normes, les valeurs.

FONCTIONS	ELEMENTS STRUCTURAUX
poursuite de buts adaptation intégration stabilité normative	collectivités rôles normes valeurs

La seconde idéologie est inspirée du schéma du réformisme social et vise prioritairement la mobilisation des ressources individuelles et collectives. En termes psychologiques, cette idéologie a peu de représentation. Dans les termes du service social, elle correspond au type 4 de la typologie mais son extension est beaucoup plus grande, du moins théoriquement, que celle qui y est donnée. Au Québec, deux facteurs principaux ont contribué à la répandre: l'apparition de différentes formes d'animation sociale, d'une part, la prise en charge par l'Etat du traitement des catégories de la population affectées par différents types de problèmes, d'autre part.

En termes sociologiques, cette idéologie ouvre la voie à l'approche actionnaliste. Il n'est plus suffisant de réfléchir seulement sur le fonctionnement ou le changement de la société. Il faut s'intéresser autant à son développement, à sa volonté d'être, à sa manière de définir et de constituer le champ de son action.

Au niveau individuel, la notion du projet est au coeur de l'apport de chaque individu à la collectivité: l'individu se définit non seulement par sa participation à des organisations mais aussi par les exigences qu'il y manifeste et les revendications qu'il y formule.

Au niveau collectif, c'est le mouvement social qui est responsable de l'évolution: "il se définit par un affrontement d'intérêts opposés pour le contrôle des forces du développement et du champ d'expérience historique d'une société."[12] Le mouvement social est donc une action conflictuelle, une lutte pour le contrôle du système d'action historique.

1.7.2 La structuration des idéologies (le support et la praxis).

Plusieurs indicateurs ont permis de dégager

12) Alain Touraine, Les mouvements sociaux, Communication présentée à Varna, 1970, p. 13.

assez nettement les deux idéologies énoncées plus-haut. Nous les indiquons sommairement ici.

	Idéologie de l'intégration sociale (fonctionnaliste)	Idéologie de la transformation sociale (actionnaliste)
Composition du corps professoral	T.S.P.	T.S.P., T.A.S., autres
Programme de formation	Cahiers de l'enseignement collégial	Cahiers de l'enseignement collégial et programme conçu au département
Pédagogie	Enseignement magistral	Enseignement individualisé, de situation, de milieu
Stage	En intervention individuelle	En intervention individuelle et en organisation communautaire
Historique	Evolution normale	Crises et conflits (démissions, remplacement, tutelle, etc...)
Sélection des étudiants	Critères peu précis	Critères très précis et appliqués méthodiquement
Engagement socio-politique	Les étudiants peu engagés (v.g. grève des prêts et bourses)	Les étudiants engagés
	Le département peu engagé dans les problèmes sociaux, locaux et régionaux	Le département engagé dans les débats locaux et régionaux

1.7.3 Explications

Il est bien évident que les définitions proposées et les indicateurs fournis ont d'abord une utilité théorique en ce qu'ils permettent de dégager deux extrêmes. Cependant, il est relativement facile d'opérationnaliser ce modèle général et de l'appliquer à la praxis concrète de chacun des départements. On constaterait sans doute que la plupart se situent aux extrêmes et quelques-uns dans l'entre deux.

Le dilemne "clinique-social" peut paraître à première vue une préoccupation plus théorique que réelle. On pourra dire que les deux attitudes, au lieu de s'opposer, coexistent dans la vie quotidienne du service social et qu'un bon praticien doit envisager les deux perspectives. Mais le débat n'est pas là. Il s'agit plutôt de faire prendre conscience que deux tendances existent, qu'il s'agit probablement même d'une force positive, à la condition que l'on permette aux deux de se développer. Pour cela, faut-il clairement choisir de former deux types de T.A.S. reconnus comme différents: le technicien-clinique et l'organisateur communautaire? Il nous semble que les choix sont déjà faits.

CHAPITRE 2: MODELE THEORIQUE ET HYPOTHESES

2.1 LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Cette recherche s'intéresse à la formation professionnelle actuelle et future des techniciens en assistance sociale. Il est clair que toute formation professionnelle doit poursuivre deux objectifs: d'abord celui de préparer des travailleurs à exercer des fonctions de travail particulières et en second lieu, de former des citoyens autonomes et responsables du devenir collectif.

Nous excluons dès le départ, le second objectif pour nous attacher surtout à la définition des fonctions de travail actuelles et futures en Assistance sociale. L'objectif ultime poursuivi est de permettre, à partir d'une fine analyse des exigences actuelles et futures du marché du travail, dans les différents domaines de l'action et de l'intervention sociale et psycho-sociale, la revision du programme 388 et la redéfinition des objectifs de formation.

Trois démarches ont été entreprises à cette fin:

- Enquête auprès des T.A.S. diplômés du Cegep de Jonquière,

- Enquête auprès des départements d'assistance sociale des onze Cegep qui offrent le programme,

- Cueillette et analyse des dossiers existants et à venir portant sur le développement des programmes (en matière de santé, de services sociaux, de sécurité du revenu, etc...).

Signalons que le présent rapport s'intéresse à la première seulement des trois démarches décrites plus haut.[1] Nous formulons au point suivant les objectifs spécifiques de cette démarche et le cadre théorique qui la supporte.

2.2 CADRE THEORIQUE DE L'ENQUETE AUPRES DES T.A.S. DIPLOMES DU CEGEP DE JONQUIERE

Le terme central de l'analyse que nous entreprenons maintenant est celui de fonction de travail. Nous entendons par fonction de travail " un ensemble de tâches qu'un travailleur effectue pour remplir un rôle précis". [2]

---

1) D'autres rapports présenteront les résultats des deux autres démarches.

2) Méthode Cadre, Elaboration de profils professionnels, Ministère de l'Education, Jean-Marie Plourde, octobre 1973.

Cette définition permet d'entrevoir certaines difficultés au niveau de l'opérationnalisation du cadre théorique:

- dans les secteurs de services, par rapport aux secteurs de production, les fonctions s'exercent sur des êtres humains et laissent donc place à une part plus ou moins grande d'impondérable,

- plusieurs fonctions de travail ont des tâches communes dans les secteurs qui nous intéressent, d'où la difficulté de dégager les fonctions-types en assistance sociale (v.g. travailleurs sociaux et conseillers sociaux ont actuellement des tâches communes).

L'exercice de fonctions-types de travail suppose l'acquisition de connaissances et d'habiletés qui impliquent un inventaire sommaire des techniques nécessaires à l'accomplissement des tâches (revoir la définition donnée au terme profession au chapitre 1.3).

C'est là le focus de cette première démarche de la recherche: à partir d'une analyse des fonctions de travail actuelles en assistance sociale, chercher à en dégager une typologie.

En effet, si nous réussissons à sortir une typologie des fonctions de travail actuelles en assistance

sociale, il sera plus facile de faire le lien avec la démarche de la recherche visant à connaître les fonctions de travail futures. Autrement dit, si nous analysons l'évolution des emplois et des fonctions de travail des T.A.S. depuis le début du programme jusqu'à aujourd'hui (1968 à 1974), il sera plus facile d'induire la courbe des emplois futurs.

Les variables principales qui nous serviront à construire cette typologie sont les suivantes:

- type d'emploi
- employeur
- durée de l'emploi
- clientèles traitées
- méthodes utilisées
- niveaux d'intervention

De plus, nous nous intéressons aux tâches de travail effectuées par le T.A.S. dans l'exercice de leurs fonctions.

Certaines variables descriptives (indépendantes) sont introduites dans l'analyse afin de mieux découper, si possible, la réalité. Dans ce groupe de variables, retenons particulièrement les suivantes: année d'obtention du D.E.C., scolarité, etc...

2.3 HYPOTHESES

Nous rappelons les hypothèses formulées au mois d'août 1974:

- Compte tenu de la réforme actuelle au M.A.S., de la modification profonde du marché du travail, du développement de nouveaux programmes d'intervention, il apparaît qu'il faille réinventer la profession de conseiller social au cours des dix prochaines années.

- Les objectifs de régionalisation dans la politique actuelle touchant les domaines de la santé, des services sociaux et de la sécurité du revenu, pourraient impliquer une réorganisation du programme pour répondre plus adéquatement aux besoins régionaux.

- En raison des orientations nouvelles des différents programmes (v.g. toute la structure PPBS au Gouvernement du Québec), de l'apparition de nouvelles structures d'intervention et des nouveaux objectifs mis de l'avant, les modes et les types d'intervention traditionnels en service social doivent être questionnés.

CHAPITRE 3: METHODOLOGIE

Pour constituer les matériaux de base qui permettent l'analyse des fonctions de travail, il importe non seulement de proposer une problématique globale, de formuler un cadre théorique et de définir des propositions de travail, mais encore de choisir et d'utiliser une méthodologie et des instruments de mesure adéquats.

3.1 L'ECHANTILLONNAGE

Nous avons cru que le moyen le plus sûr d'analyser les fonctions de travail des T.A.S. était de s'adresser directement à eux en utilisant un questionnaire.

Idéalement, nous désirions rejoindre tous les diplômés du Cegep de Jonquière en assistance sociale (de 1968 à 1974). Cependant, il fut impossible de retrouver l'adresse actuelle de tous ces finissants, malgré des recherches souvent très poussées. Ainsi donc, une partie seulement des finissants furent retrouvés avec le résultat que nous avons en main un échantillon de répondants. Nous décrirons en détail la démarche effectuée et l'échantillon obtenu à la rubrique 4.1 Echantillon page 44.

Il faut ajouter cependant qu'en cours d'année, plusieurs Cegep ont été intéressés par l'enquête menée

auprès des finissants de Jonquière et ont demandé de réaliser le même travail en collaboration avec le responsable de la recherche. Les démarches dans ce sens ont permis à six autres collèges [2] de mener une enquête par échantillonnage, auprès de leurs finissants. Les données de l'enquête pour ces collèges sont maintenant prêtes à être traitées et nous espérons, durant l'année 75-76, analyser les résultats et comparer la situation entre les différents collèges.[3]

Il importe de bien préciser que l'analyse effectuée au chapitre 5 concerne seulement l'enquête menée auprès des diplômés de Jonquière.

3.2 LE QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX T.A.S.

L'instrument de cueillette de données est un questionnaire pré-codifié que nous avons construit et pré-testé avant l'enquête.

Ce questionnaire contient vingt-neuf questions et découpe cinquante-huit variables [4]. Il s'intéresse aux caractéristiques sociologiques de base des di-

---

2) Ces collèges sont les suivants: Gaspé, Rimouski, Lévis-Lauzon, Ste-Foy, Dawson et St-Jérôme.

3) Une demande de prolongation de la recherche en ce sens a été adressée à la DGEC en avril 1975.

4) Voir copie du questionnaire en annexe I.

plômés (âge, sexe, état civil, etc...), et permet de mesurer la proportion de diplômés au travail et de connaître leur occupation principale, leur mobilité professionnelle, les types et méthodes d'intervention, la correspondance entre l'emploi et les études.

De plus, il contient une échelle de mesure de la satisfaction des diplômés par rapport aux études qu'ils ont poursuivies et demande l'avis des T.A.S. concernant les améliorations à apporter au programme actuel de formation.

3.3 TYPE D'ANALYSE

Nous avons traité les données par informatique grâce à la précieuse collaboration de l'Université du Québec à Chicoutimi et des services informatiques de cet établissement.

Trois types de traitements ont été effectués:

- test sur la validité des réponses en utilisant quelques variables descriptives sur un sous-échantillon.

- distribution des données pour une seule variable (cinquante-huit tableaux incluant les distributions de fréquence, les pourcentages horizontaux et verticaux).

- distribution des données pour plusieurs variables: croisement de deux variables, croisement de trois variables (deux-cent-soixante-quatre tableaux incluant les distributions de fréquence, les pourcentages horizontaux et verticaux et le test de corrélation Chi carré).

Le programme utilisé pour le traitement des données fut le programme L.S.D. (Langage de statistiques descriptives, Université de Montréal).

L'analyse bi-variée est privilégiée mais, à l'occasion, l'analyse multi-variée sera utilisée.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DE LA POPULATION A L'ETUDE.

Ce chapître décrit la catégorie d'informateurs qui ont accepté de prêter leur collaboration à cette étude, à savoir les techniciens en assistance sociale diplômés du Collège de Jonquière de 1968 à 1974 inclusivement.

Pour faciliter la présentation, le chapître est divisé en deux parties: dans un premier temps, nous présentons les critères qui ont présidé à la sélection des informateurs (échantillonnage); dans un deuxième temps, nous procédons à la description de la population à l'étude en faisant appel à certaines données socio-démographiques.

4.1 ECHANTILLON

La population à l'étude se compose de l'ensemble des techniciens en assistance sociale ayant complété leurs études collégiales en techniques d'assistance sociale au Collège de Jonquière, soit en 1968, en 1970, en 1971, en 1972, en 1973 et en 1974.

Précisons que les premiers étudiants ont débuté leur cours en 1966 pour le terminer en avril 1968 (le cours comprenait alors six (6) sessions d'études mais réparties sur deux (2) années).

Par ailleurs, dès septembre 1967, la durée du cours était prolongée à trois années; c'est la raison pour laquelle il n'y a pas eu de promotion en assistance sociale en 1969.

Nous comptions rejoindre le plus grand nombre possible de diplômés afin de leur administrer le questionnaire. Nous avons fait appel au service du Régistrariat du Collège de Jonquière qui nous a fourni la liste complète (nom, adresse, année d'obtention du D.E.C.[1] des finissants). Cette liste comptait alors 235 noms répartis comme suit:

Année d'obtention du D.E.C.	Nombre de finissants
1969	38
1970	54
1971	35
1972	43
1973	31
1974	34
TOTAL	235

Grâce à la précieuse collaboration d'un professeur du département d'assistance sociale et des étudiants de première année, nous avons procédé à une opération de follow up pour retrouver les informateurs. De plus,

---

1) L'année d'obtention du D.E.C. correspond à l'année de fin d'études à l'exception des finissants de 1968 qui ont obtenu leur diplôme en 1969.

nous avons contacté plusieurs personnes susceptibles d'être en contact avec des diplômés (Corporation des conseillers sociaux, professeurs actuels, praticiens). C'est ainsi que nous avons dressé une deuxième liste comprenant tous les finissants retrouvés, soit 148 personnes réparties comme suit: 80 habitant la région 02 et 68 habitant en dehors de la région.

Le questionnaire fut administré par entrevue aux diplômés résidant dans la région Saguenay Lac St-Jean et 75 T.A.S. furent rencontrés individuellement. Le questionnaire, accompagné d'une lettre d'introduction[2], fut adressé aux 68 T.A.S. résidant à l'extérieur de la région. Une lettre de rappel suivit afin de rejoindre le plus grand nombre d'entre eux.[3] Sur 68 personnes, 49 ont répondu à notre questionnaire.

Suite au dépouillement des questionnaires reçus, 120 correspondaient entièrement aux critères préalablement définis. Les 4 rejets s'expliquent par la mauvaise qualité des questionnaires complétés.

Ainsi, le pourcentage de répondants, par rapport à l'ensemble de la population à l'étude, est de 52%. Dans le cas d'une population finie ($\frac{n}{N} \geqslant 5\%$), la taille de l'é-

---

2) c.f. copie de la lettre du 26 novembre 1974, en annexe 2.

3) c.f. copie de la lettre de rappel du 13 décembre 1974, en annexe 3.

chantillon, si on veut être en mesure de généraliser les proportions avec une précision de 0.05 et un risque d'erreur de 0.05 pour tout sous-groupe contenant 10% de la population au moins, doit être égale à 60 en appliquant la formule suivante pour population finie:

$$n \geq \frac{Z(\alpha)^2 \; P.Q.}{K^2 \frac{(N-1)}{N} - Z(\alpha)^2 \frac{P.Q.}{N}}$$

$$n \geq \frac{3.84 \;\; X \;\; (.10 \; X \; .90)}{.0036 \frac{(235-1)}{235} - 3.84 \frac{(.10 \; X \; .90)}{235}}$$

$$n \geq 60$$

Ainsi donc, l'échantillon est scientifiquement représentatif de l'ensemble de la population à l'étude en tenant compte de chacune des strates que sont les 6 cohortes de diplômés (1969-70-71-72-73-74) à un risque d'erreur inférieur à 0.05 et à une précision de 0.05 pour chaque proportion mesurée.

TABLEAU 4

Répartition des T.A.S. selon l'année d'obtention du D.E.C. (Population et échantillon).

% verticaux

Années d'obtention du D.E.C.	Dans la population	Dans l'échantillon
1969	16.1	17.5
1970	23.1	28.3
1971	14.9	15.0
1972	18.4	14.2
1973	13.1	10.8
1974	14.4	12.5
Indéterminé	-	1.7
TOTAL	100.0	100.0

4.2 CARACTERISTIQUES GENERALES DES T.A.S.

4.2.1 Répartition des T.A.S. selon la région du domicile actuel et selon l'employeur actuel.

Régions du domicile

La majorité (65%) des T.A.S. diplômés à Jonquière sont encore domiciliés dans la région Saguenay Lac St-Jean-Chibougamau alors que 13.3% sont domiciliés à Montréal et 10.6% dans la région de Québec.

TABLEAU 5

Répartition des T.A.S. selon les régions administratives (du domicile).

Régions administratives	N	%
Bas St-Laurent -Gaspésie	3	2.5
Saguenay Lac St-Jean-Chib.	78	65.0
Québec	12	10.0
Trois-Rivières	3	2.5
Cantons de l'Est	-	-
Montréal	16	13.3
Outaouais	-	-
Nord-Ouest	1	0.8
Côte-Nord, N. Québec	6	5.0
A l'extérieur du Québec	1	0.8
TOTAL	120	100

TABLEAU 6

Répartition des T.A.S. selon les employeurs actuels et selon qu'ils résident ou non dans la région 02.

Z verticaux

Employeurs actuels	Résident dans la région 02	Ne résident pas dans la région 02	TOTAL
Centres de services sociaux	70.8	56.4	65.4
Centres hospitaliers	1.5	-	1.0
Centres locaux de serv. comm.	1.5	2.6	1.9
Centres d'accueil (enf. adol.)	6.2	5.1	5.8
Bureaux d'aide sociale	13.8	7.7	11.5
Unions régionales des Caisses populaires	-	7.7	2.9
Cegeps	3.1	2.6	2.9
Centres de la main d'oeuvre	-	5.1	1.9
Industries ou compagnies	-	2.6	1.0
Projets P.I.L.	1.5	-	1.0
Autres	1.5	10.3	4.8
TOTAL	100	100	100

Employeurs actuels

Actuellement, 85.6% des diplômés travaillent dans le réseau des Affaires sociales soit 65.4% dans les C.S.S., 5.8% dans les C.A. (enfants), 1.9% dans les C.L.S.C., 1.0% dans les C.H. et 11.5% dans les bureaux d'aide sociale. Il faut noter cependant que le fait de travailler dans la région ou non a une influence sur la probabilité de travailler au M.A.S. (93.8% des T.A.S. de la région travaillent au M.A.S. comparativement à 71.8% en dehors de la région.) (Voir tableau à la page précédente.

4.2.2 Identification des T.A.S. selon les données sociodémographiques.

Age

A la fin des Ecoles d'aide sociale (1967), l'âge moyen des diplômés était de 35 ans. En 1972, il est de 24.2 ans dans l'ensemble du Québec. Actuellement, 78.3% des T.A.S. diplômés à Jonquière ont moins de 30 ans. (Voir tableau à la page 52).

Sexe

Selon une étude réalisée en 1972[4], 85% des T.A.S. du Québec étaient des femmes. La proportion de femmes dans l'ensemble des finissants de Jonquière est actuellement de 70%.

4) Op. cit. p. 30

TABLEAU 7

Répartition des T.A.S. selon l'âge

Age	N	%
20 et moins	-	-
21 à 25	57	47.5
26 à 30	37	30.8
31 à 35	9	7.5
36 à 40	7	5.8
41 et plus	10	8.3
TOTAL	120	100

Statut civil

La majorité des T.A.S. sont mariés (55%) alors que 44% sont célibataires et 1% religieux.

4.2.3 Répartition des T.A.S. selon les données socio-économiques.

Salaire annuel et études poursuivies

Actuellement plus des 2/3 des T.A.S. ont un revenu annuel brut inférieur à $8,000.00. Il faut noter également que les T.A.S. qui n'ont pas poursuivi d'études ont un revenu annuel brut nettement inférieur à ceux qui ont poursuivi des études particulièrement dans leur secteur professionnel.

TABLEAU 8

Répartition des T.A.S. selon le salaire annuel et le fait d'avoir poursuivi leurs études ou non.
(% verticaux)

Salaires annuels bruts	Poursuite des études			Total
	Dans le secteur professionnel	Dans un autre secteur	Aucune poursuite	
moins de $6,999.	7.5	33.2	52.1	32.1
$7,000. à $7,999.	40.0	50.0	20.8	33.0
$8,000. à $9,999.	27.5	5.6	20.8	20.7
$10,000 et plus	25.0	11.2	6.3	14.2
TOTAL	100	100	100	100

Salaire annuel et niveau d'intervention

Nous ne sommes pas surpris de constater que les salaires les plus élevés sont versés aux T.A.S. qui disent ne pas travailler en intervention puisque ces personnes remplissent, pour la plupart, des fonctions liées soit à l'administration ou à la direction des services sociaux, soit à l'enseignement ou à l'entreprise privée. Par ailleurs, les T.A.S. qui travaillent au niveau de l'évaluation, du diagnostic et de la référence reçoivent un salaire plus élevé que les autres.

TABLEAU 9

Répartition des T.A.S. selon le salaire annuel et le niveau d'intervention.
(% verticaux)

Salaires annuels bruts	Niveaux d'intervention				TOTAL
	Dépistage et prévention	Evaluation Diagnostic Référence	Traitement Réinsertion sociale	Pas d'intervention	
Moins de $7,999.	66.7	61.1	80.0	47.9	65.1
$8,000. à $9,999.	33.3	22.2	17.1	17.4	20.7
$10,000. et plus	-	16.7	2.9	34.7	14.2
TOTAL	100	100	100	100	100

Salaire annuel et employeur

Dans le réseau des Affaires sociales, la proportion de salariés dont le revenu se situe en dessous de $7,000. est de 27.9% dans le secteur des services sociaux par rapport à 68.8% dans le secteur de la sécurité du revenu (aide sociale). Cette situation s'explique sans doute par le fait que les bureaux d'aide sociale engagent des T.A.S. depuis deux ans et qu'ils n'ont pas encore beaucoup d'années d'expérience. Les salaires les plus élevés sont versés aux T.A.S. travaillant pour les employeurs suivants: Union des caisses populaires, Cegep, Centre de la main d'oeuvre, etc...; ces employeurs embauchent 14.4% des T.A.S. seulement.

TABLEAU 10

Répartition des T.A.S. selon l'employeur et le salaire annuel brut.
(% horizontaux)

Employeurs	Salaires annuels bruts				TOTAL
	moins de $6,999.	$7,000. à 7,999.	$8,000. à 9,999.	$10,000. et plus	
Centres de serv. soc.	27.9	40.1	22	10	100
Centres locaux de serv. comm.	-	-	100	0	100
Centres d'accueil	50	50	-	-	100
Centres hospitaliers	-	66.8	16.6	16.6	100
Sous-total	25.9	42.8	22.0	9.3	100
Bureaux d'aide sociale	66.8	-	16.6	16.6	100
Autres	33.3	11.1	22.3	33.3	100
TOTAL	32.1	33.0	20.7	14.2	100

CHAPITRE 5: ANALYSE DES FONCTIONS DE TRAVAIL

Nous avons déjà formulé (à titre d'hypothèse), au chapitre 1, une typologie des fonctions de travail des T.A.S. Le but du présent chapitre est d'analyser la pertinence de cette typologie, de la critiquer, de la compléter s'il y a lieu. A cette fin, nous nous référons aux résultats de l'enquête menée auprès des T.A.S. en cherchant à vérifier les liens entre les variables par le test du Chi carré.

5.1 LES LIENS ENTRE LES VARIABLES (1ère typologie)

Plusieurs variables doivent être prises en considération pour construire une typologie des fonctions de travail actuelles des T.A.S. Il nous a semblé que les plus importantes sont les suivantes:

- l'employeur du T.A.S.
- la ou les clientèles
- la ou les méthodes d'intervention
- le ou les niveaux d'intervention
- la ou les tâches effectuées

De plus, certaines variables indépendantes doivent être introduites:

- l'année d'obtention du D.E.C.
- l'âge

- le sexe
- le statut civil
- la région de travail

Notre typologie hypothétique (au chapitre 1) a été construite à partir des trois variables suivantes: clientèle, méthode et niveau d'intervention. Voyons d'abord le lien entre ces variables à l'aide des trois tableaux suivants:

TABLEAU 11

Répartition des T.A.S. selon la clientèle traitée et la méthode d'intervention.

Clientèles	METHODES D'INTERVENTION			TOTAL
	Individuelle	Groupe	Autres	
Les enfants	10	4	1	15
Les adolescents	18	3	3	24
La famille et les couples	18	3	1	22
Les personnes seules, âgées, chômeurs, assistés sociaux, les malades	15	1	2	18
Autres	9	3	10	22
TOTAL	70	14	17	101

Chi carré: 20.61 à 8 degrés de liberté
significatif à .99

TABLEAU 12

Répartition des T.A.S. selon la clientèle traitée et le niveau d'intervention.

Clientèles traitées	NIVEAUX D'INTERVENTION				TOTAL
	Dépistage et prévention	Evaluation, diagnostic et référence	Traitement et réinsertion sociale	Ne s'applique pas	
Les enfants	4	4	7	1	16
Les adolescents	4	6	13	1	24
La famille et les couples	2	10	8	1	21
Les personnes seules, âgées, chômeurs, assistés sociaux, les malades	1	9	5	2	17
Autres	2	5	2	14	23
TOTAL	13	34	35	19	101

Chi carré: 44.24 à 12 degrés de liberté
significatif à .99

TABLEAU 13

Répartition des T.A.S. selon la méthode d'intervention et le niveau d'intervention.

Méthode d'intervention	NIVEAUX D'INTERVENTION				TOTAL
	Dépistage et prévention	Evaluation, diagnostic, et référence	Traitement et réinsertion sociale	Ne s'applique pas	
Individuelle	5	2	30	5	42
Groupe	4	3	4	5	16
Autres	3	3	1	13	20
TOTAL	12	8	35	23	78

Chi carré 32.16 à 6 degrés de liberté
significatif à .99

Les relations entre ces trois variables, croisées deux à deux, sont très fortes et vérifient dans l'ensemble la typologie avancée. Cependant, nous présentons autrement cette typologie (sous la forme d'un tableau) en utilisant les dimensions suivantes:

C = clientèles	C1:	enfants
	C2:	adolescents
	C3:	familles et couples
	C4:	personnes seules, âgées, chômeurs, assistés sociaux, malades
	C5:	autres
M = méthodes	M1:	individuelle
	M2:	groupe
	M3:	autres
N = niveaux	N1:	dépistage et prévention
	N2:	évaluation, diagnostic, référence
	N3:	traitement et réinsertion sociale
	N4:	ne s'applique pas

TABLEAU 14

Typologie des fonctions de travail des T.A.S. (selon trois dimensions)

Dimensions						
Clientèle	C1	C2	C3		C4	C5
Méthode	M1	M1	M1		M1	M3
Niveau	N3	N3	N2	N3	N2	N4
Type	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 6

5.2 L'INFLUENCE D'AUTRES VARIABLES SUR LA PREMIERE TYPOLOGIE

5.2.1 l'employeur

Cependant, certaines variables ont une influence sur les fonctions exercées. La première de ces variables, il va de soi, est l'employeur actuel des T.A.S. Le fait d'être à l'emploi d'un Centre de services sociaux ou de n'importe quelle autre employeur

a une influence déterminante sur les trois variables analysées plus-haut: clientèles, méthodes, niveaux d'intervention (voir les tableaux 15, 16 et 17).

Ainsi, lorsque le T.A.S. est à l'emploi d'un C.S.S., les enfants, les adolescents, la famille et les couples représentent 75% de la clientèle, l'approche individuelle favorisée dans une proportion de 79% et l'intervention se fait à 76% soit au niveau de l'évaluation, diagnostic et référence, soit au niveau du traitement et de la réinsertion sociale.

Lorsque le T.A.S. est à l'emploi de n'importe quel autre employeur, il y a deux possibilités: ou il intervient auprès de personnes seules, âgées, de chômeurs ou d'assistés sociaux ou de malades, en favorisant l'approche individuelle surtout (94%), et en situant son action soit au niveau de l'évaluation, diagnostic, référence, soit au niveau du traitement et de la réinsertion sociale; ou bien il n'est pas un intervenant et ne se réfère pas aux dimensions suggérées.

Ainsi donc, il y a une forte relation entre les types de fonctions et les employeurs: les types 1, 2, 3, 4 se retrouvent dans les C.S.S., le

type 5 chez les autres employeurs, le type 6 étant construit par réduction fonctionnelle, c'est-à-dire par absence de corrélation entre les dimensions.

TABLEAU 15

Répartition des T.A.S. selon la clientèle traitée et l'employeur.

Clientèles	EMPLOYEURS		TOTAL
	Centres de services sociaux	Autres	
Les enfants	12	3	15
Les adolescents	20	3	23
La famille et les couples	18	3	21
Les personnes seules, âgées, chômeurs, assistés-sociaux, les malades	6	12	18
Autres	11	12	23
TOTAL	67	33	100

Chi carré: 21.66 à 4 degrés de liberté significatif à .99

TABLEAU 16

Répartition des T.A.S. selon la méthode d'intervention et l'employeur.

Méthodes d'intervention	EMPLOYEURS		TOTAL
	Centres de services sociaux	Autres	
Individuelle	54	15	69
Groupe	6	10	16
Organisation communautaire	4	2	6
Autres	4	9	13
TOTAL	68	36	104

Chi carré: 17.43 à 3 degrés de liberté
significatif à .99

TABLEAU 17

Répartition des T.A.S. selon le niveau d'intervention et l'employeur

Niveau d'intervention	EMPLOYEURS		TOTAL
	Centre de services sociaux	Autres	
Dépistage et prévention	10	2	12
Evaluation, diagnostic, référence	27	9	36
Traitement et réinsertion sociale	25	9	34
Ne s'applique pas	6	16	22
TOTAL	68	36	104

Chi carré: 18.29 à 3 degrés de liberté
significatif à .99

5.2.2 l'année d'obtention du D.E.C.

Nous l'avons déjà démontré, il y a une forte relation entre l'employeur actuel du T.A.S. et à l'année d'obtention du D.E.C., (voir tableau 2, page 15) dans l'ensemble du Québec. Pour les diplômés du Cegep de Jonquière, le tableau est le suivant:

TABLEAU 18

Répartition des T.A.S. selon l'employeur et l'année d'obtention du D.E.C.

Employeurs	ANNEES D'OBTENTION DU D.E.C.			TOTAL
	1969-70	1971-72	1973-74	
Centres de services sociaux	36	19	13	68
Centres hospitaliers, C.L.S.C., C.A. (enfants)	1	4	4	9
Bureaux d'aide sociale	2	3	7	12
Autres	8	6	11	25
TOTAL	47	32	35	114

Chi carré: 15.51 à 6 degrés de liberté significatif à .97

De même, il y a une relation entre l'année d'obtention du D.E.C. et les variables composant notre typologie: la clientèle traitée et le niveau d'intervention (voir les tableaux 19 et 20).

TABLEAU 19

Répartition des T.A.S. selon la clientèle traitée et l'année d'obtention du D.E.C.

Clientèles traitées	ANNEES D'OBTENTION DU D.E.C.		TOTAL
	1969 à 1972	1973 - 1974	
Les enfants	12	3	15
Les adolescents	17	7	24
La famille et les couples	16	5	21
Les personnes seules, âgées, chômeurs, assistés sociaux, les malades	8	9	17
Autres	19	4	23
TOTAL	72	28	100

Chi carré: 7.20 à 4 degrés de liberté
significatif à .85

TABLEAU 20

Répartition des T.A.S. selon le niveau d'intervention et l'année d'obtention du D.E.C.

Niveaux d'intervention	ANNEES D'OBTENTION DU D.E.C.			
	1969-70	1971-72	1973-74	TOTAL
Dépistage et prévention	3	7	2	12
Evaluation, diagnostic et référence	13	9	14	36
Traitement et réinsertion sociale	18	10	7	35
Ne s'applique pas	14	4	5	23
TOTAL	48	30	28	106

Chi carré: 11.5 à 6 degrés de liberté significatif à .90

Ainsi, il y a une relation entre trois des quatre variables de la typologie et l'année d'obtention du D.E.C. qui démontre que les fonctions de travail des T.A.S. ont évolué dans le temps: les types 1, 2, 3, 4, se retrouvant dans les C.S.S. correspondent da-

vantage aux diplômés de 1969 à 1972; le type 5 apparaît nettement à partir de 1973; le type 6 ne semble pas tellement varier en fonction de cette variable.

5.2.3 l'âge, le sexe, le statut civil des T.A.S.

Ces trois variables n'ont pas de relation (selon le test du Chi carré) avec les variables analysées présentement: employeur, clientèle traitée, méthode d'intervention, niveau d'intervention. Elles n'interviennent donc pas dans la construction de la typologie des fonctions de travail.

5.2.4 la région de résidence.

Nous avons déjà présenté (tableau 6) la répartition des T.A.S. selon l'employeur actuel et selon qu'ils résident ou non dans la région 02. Le test du Chi carré nous permet de vérifier cette relation.

Cependant, il n'y a pas de relation entre la région de résidence et les variables: clientèle traitée, méthode d'intervention, niveau d'intervention; aussi, rejetons-nous cette variable dans la construction de la typologie.

5.2.5 les études poursuivies.

Nous avons déjà souligné qu'il y a une forte relation entre le salaire annuel brut des T.A.S. et le fait d'avoir poursuivi les études ou non après l'obtention du D.E.C. (voir tableau 8). De plus, la variable "études poursuivies" est en relation avec le type de clientèle traitée et le niveau d'intervention (voir tableaux 21 et 22).

TABLEAU 21

Répartition des T.A.S. selon la poursuite des études et la clientèle traitée.

	CLIENTELES TRAITEES					
Poursuite des études	Les enfants	Les adolescents	La famille, les couples	Les personnes seules, âgées, chômeurs, ass. sociaux, les malades	Autres	TOTAL
Dans le secteur professionnel	6	11	6	3	11	37
Dans un autre secteur	4	3	1	2	7	17
Aucune poursuite	5	10	14	13	5	47
TOTAL	15	24	21	18	23	101

Chi carré: 17.64 à 8 degrés de liberté

significatif à .97

TABLEAU 22

Répartition des T.A.S. selon la poursuite des études et le niveau d'intervention.

Poursuite des études	NIVEAUX D'INTERVENTION				TOTAL
	Dépistage et prévention	Evaluation, diagnostic, Références	Traitement Réinsertion sociale	Pas d'intervention	
Dans le secteur professionnel	8	10	12	10	40
Dans un autre secteur	1	4	7	6	18
Aucune poursuite	4	22	16	6	48
TOTAL	13	36	35	22	106

Chi carré: 10.48 à 6 degrés de liberté
significatif à .89

Ainsi, parmi tous ceux qui travaillent auprès de personnes seules, âgées, chômeurs, etc... (type 5), 72% n'ont pas poursuivi d'études, alors que parmi ceux travaillant auprès d'enfants, adolescents, familles et couples (types 1, 2, 3), 48% n'ont pas poursuivi d'études. Au total, 37% des T.A.S. ont poursuivi des études reliées à leur secteur professionnel; parmi les T.A.S. qui ont ainsi poursuivi des

études dans leur secteur professionnel (on peut supposer qu'il s'agit d'études en service social de niveau universitaire), une proportion importante (59%) exerce des fonctions de types 2 et 6.

Le tableau 22 vient confirmer l'analyse précédente et permet d'ajouter que les T.A.S. qui travaillent au niveau du dépistage et de la prévention ont poursuivi leurs études en service social dans la plus forte proportion (62%). Il faut rappeler cependant que nous n'avons pas dégagé de fonction-type pour ce genre de travail.

5.2.6 les tâches effectuées.

Nous avons demandé aux T.A.S. de nous indiquer les deux tâches qu'ils effectuent le plus souvent dans l'exercice de leurs fonctions. Voyons d'abord les réponses et la pondération obtenues à cette question en donnant le score 2 pour un premier choix et le score 1 pour un second choix.

TABLEAU 23

Répartition des T.A.S. selon les tâches les plus souvent effectuées (1ère tâche et 2ième tâche).

% verticaux

Tâches effectuées	1er choix		2ième choix		Tâches pondérées	
	N	%	N	%	%	Rang
Visites à domicile	21	23.9	13	15.5	21.2	2
Appels téléphoniques	8	9.1	13	15.5	11.2	3
Rédaction de rapports	4	4.5	10	11.9	6.9	5
Formules à remplir	1	1.1	3	3.6	1.9	10
Entrevues (individuelles ou de groupe) au bureau	28	31.8	16	19.0	27.7	1
Recrutement de ressources (v.g. foyers nourriciers)	4	4.5	3	3.6	4.2	8
Placement (enfants, déficients, handicapés, etc...)	2	2.3	9	10.7	5.0	7
Préparation et animation de réunions	10	11.4	8	9.5	10.8	4
Animation sociale	5	5.7	8	9.5	6.9	5
Supervision	5	5.7	1	1.2	4.2	8
TOTAL	88	100	84	100	100	

Les tâches (pondérées) sont dans l'ordre d'importance: les entrevues au bureau (27.7%),les visites à domicile (21.2%), les appels téléphoniques (11.2%)et la préparation et l'animation de réunions (10.8%); les six autres tâches additionnées ne représentent pas plus de 30% du total.

Le test du Chi carré nous indique de plus qu'il y a une très forte relation entre la nature des tâches et le fait d'être à l'emploi d'un centre de services sociaux ou d'un autre employeur (voir le tableau 24).

Egalement, le test du Chi carré nous indique qu'il y a une relation entre la nature des tâches effectuées et les deux variables suivantes: clientèle traitée et méthode d'intervention.

TABLEAU 24

Répartition des T.A.S. selon la nature des tâches et l'employeur.

Nature des tâches	EMPLOYEURS		TOTAL
	Centres de services sociaux	Autres	
Visites à domicile	20	1	21
Appels téléphoniques, rédaction de rapports, formules à remplir	7	5	12
Entrevues au bureau	22	6	28
Recrutement de ressources et placement	5	1	6
Préparation et animation de réunions	4	6	10
Animation sociale, supervision	4	5	9
TOTAL	62	24	86

Chi carré: 16.22 à 5 degrés de liberté
significatif à .99

Cependant, nous ne sommes pas en mesure de faire le lien entre la typologie des fonctions de travail et la nature des tâches effectuées mais nous pouvons dire que le travail dans un C.S.S. implique surtout deux tâches: les entrevues au bureau et les visites à domicile. Le travail pour un autre employeur suppose quatre tâches: les entrevues au bureau, la préparation et l'animation de réunions, l'animation sociale et/ou la supervision des tâches plus techniques: appels téléphoniques, rédaction de rapports, formules à remplir.

5.3 DEUXIEME TYPOLOGIE

Notre première typologie (six types) a donc tenu le coup à une analyse plus poussée. Cependant, nous sommes en mesure d'ajouter trois dimensions à notre typologie:

E:	employeur	E1: C.S.S. E2: autres employeurs E3: indéterminé
A:	année d'obtention du D.E.C.	A1: de 1969 à 72 A2: 1973-74 A3: de 1969 à 74
S:	scolarité poursuivie	S1: dans le secteur professionnel S2: dans un autre secteur S3: aucune scolarité

TABLEAU 25

Typologie des fonctions de travail des T.A.S. (selon 6 dimensions) [1]

DIMENSIONS

Employeur	E1	E1	E1	E1	E2	E3
Année d'obtention du D.E.C.	A1	A1	A1	A1	A2	A3
Clientèle	C1	C2	C3	C3	C4	C5
Méthode	M1	M1	M1	M1	M1	M3
Niveau	N3	N3	N2	N3	N2	N4
Scolarité	S2	S1	S3	S3	S3	S1
Type	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 6

L'analyse du tableau 25 nous incite cependant à réduire la typologie à cinq types, en fusionnant les types 3 et 4, puisqu'une seule dimension (le niveau d'intervention) diffère.

1) Pour la signification des indices, voir pages 61 et 76.

CONCLUSION

Nous avons dégagé au chapitre 5, une typologie des fonctions de travail des T.A.S. diplômés du Cegep de Jonquière. Le lecteur a sans doute remarqué que nous n'avons pas quantifié l'importance relative de chacun des types. Notre enquête étant de nature exploratoire, nous avons construit une typologie à posteriori et n'avons donc pu mesurer scientifiquement l'importance de chaque type. Cependant, nous sommes en mesure, en reprenant tous les tableaux déjà fournis, de proposer à titre d'hypothèse forte, des pourcentages approximatifs.

Type 1: T.A.S. travaillant dans un centre de services sociaux, ayant terminé son D.E.C. entre 1969 et 1972, auprès d'enfants (0-12 ans), en utilisant les techniques de l'approche individuelle, au niveau du traitement et de la réinsertion sociale, ayant poursuivi une scolarité après la fin de ses études collégiales.

importance: 15%

Type 2: T.A.S. travaillant dans un centre de services sociaux, ayant terminé son D.E.C. entre 1969 et 1972, auprès d'adolescents, en utilisant les techniques de l'approche individuelle, au niveau du traitement et de la réinsertion sociale, ayant poursuivi des études en service social après la fin de ses études collégiales.

importance: 23%

Type 3: T.A.S. travaillant dans un centre de services sociaux, ayant terminé son D.E.C. entre 1969 et 1972, auprès de familles et/ou de couples, en utilisant les techniques de l'approche individuelle, soit au niveau de l'évaluation, du diagnostic, de la référence, soit à celui du traitement et de la réinsertion sociale, ayant poursuivi une scolarité après la fin de ses études collégiales.

importance: 26%

Type 4: T.A.S. ne travaillant pas dans un centre de services sociaux, ayant terminé son D.E.C. en 1973 ou 1974, auprès de personnes seules, âgées, chômeurs, assistés sociaux, malades ou handicapés, en utilisant les techniques de l'approche individuelle, au niveau de l'évaluation, du diagnostic et de la référence, n'ayant poursuivi aucune scolarité après la fin de ses études collégiales.

importance: 20%

Type 5: T.A.S. travaillant dans le réseau des affaires sociales, ayant terminé son D.E.C. entre 1969 et 1974, dont l'action ne réfère pas aux trois dimensions (clientèle, méthode, niveau), ayant poursuivi des études en service social depuis la fin de ses études, ayant un revenu annuel brut au-dessus de la moyenne.

importance: 16%

Nous présenterons dans des chapitres ultérieurs, les résultats de l'enquête en ce qui concerne la satisfaction des diplômés par rapport aux études poursuivies et leurs opinions concernant les améliorations à apporter au programme actuel de formation.

Annexe 1

QUESTIONNAIRE CONCERNANT LA SITUATION DES TECHNICIENS EN ASSISTANCE SOCIALE SUR LE MARCHE DU TRAVAIL.

Résultat:

questionnaire complété.....	1	(1)
impossibilité de rejoindre.....	2	
refus de répondre.....	3	
autres.....	4	

Interviewer _____ _____
signature numéro

Commentaires: _____

_____

_____

Département des Techniques d'action sociale,
Collège de Jonquière
Novembre
-1974-

DIRECTIVES

Voici quelques directives sur la façon de compléter le questionnaire.

Soulignons d'abord qu'il ne s'agit pas d'un test: il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Ce qui nous intéresse c'est de savoir exactement ce que vous pensez sur chacun des sujets abordés dans ce questionnaire.

Dans la plupart des cas, vous n'avez qu'à encercler le chiffre qui correspond à votre réponse. Voici quelques exemples.

EXEMPLES

1. L'an dernier, étiez-vous inscrit(e) dans une institution scolaire?

   oui..... (1)

   non..... 2

2. Les Canadiens de Montréal ont de bonnes chances de terminer la présente saison en première position de la Ligue Nationale de l'Est?.....

D'ACCORD	PAS D'ACCORD
(1)	2

3. A qui feriez-vous appel, en premier et en second lieu, si vous étiez témoin d'un accident où il y a des blessés?
   (UN SEUL CHOIX DANS CHAQUE COLONNE)

	EN PREMIER LIEU	EN SECOND LIEU
à un avocat?.....	1	1
aux pompiers?.....	2	2
à la police?.....	(3)	3
au garagiste?.....	4	4
à un agent d'assurances?.....	5	5
à un médecin?.....	6	(6)

FIN DES EXEMPLES

COMMENCEZ A REPONDRE A LA QUESTION 1, PAGE SUIVANTE

ENCERCLEZ LA BONNE REPONSE

1. Dans quel groupe d'âge vous situez-vous? (2)

20 ans et moins	1
21 à 25 ans	2
26 à 30 ans	3
31 à 35 ans	4
36 à 40 ans	5
41 ans et plus	6

2. Quel est votre sexe? (3)

masculin	1
féminin	2

3. Quel est votre statut civil? (4)

célibataire	1
marié(e)	2
séparé(e), divorcé(e)	3
veuf(ve)	4
religieux(se)	5

4. Dans quelle région du Québec habitez-vous? (5-6)

Bas St-Laurent - Gaspésie	01
Saguenay Lac St-Jean	02
Québec	03
Trois-Rivières	04
Cantons de l'Est	05
Montréal	06
Outaouais	07
Nord-Ouest	08
Côte-Nord, Nouveau Québec	09
A l'extérieur du Québec	10

5. Dans quel collège avez-vous terminé vos études en assistance sociale? (7-8)

au collège de Gaspé	01
au collège de Rimouski	02
au collège de Jonquière	03
au collège de Ste-Foy	04
au collège de Lévis-Lauzon	05
au collège de Trois-Rivières	06
au collège de Sherbrooke	07
au collège du Vieux Montréal	08
au collège de Dawson	09
au collège de St-Jérôme	10
au collège de Rouyn	11

6. En quelle année avez-vous complété le programme de cours vous donnant droit au D.E.C. (diplôme d'études collégiales) en assistance sociale ? (9)

en 1969 ou avant	1
en 1970	2
en 1971	3
en 1972	4
en 1973	5
en 1974	6
je n'ai pas encore terminé	7

7. A l'intérieur de quel régime pédagogique avez-vous poursuivi vos études en techniques d'assistance sociale? (10)

enseignement régulier seulement (temps complet ou temps partiel)	1
éducation permanente seulement	2
enseignement régulier et éducation permanente	3
autres (précisez)	4

---

8. Actuellement, combien d'années de scolarité vous sont reconnues, pour fins de salaire? (11)

13 années et moins	1
14 années	2
15 années	3
16 années	4
17 années	5
18 années	6
19 années et plus	7

9. Avez-vous travaillé depuis la fin de vos études? (12)

oui... (SI OUI, PASSEZ A LA QUESTION 11)..... 1

non..... 2

10. Pourquoi n'avez-vous pas travaillé depuis la fin de vos études? (13)

parce que je ne voulais pas travailler..... 1

parce que je n'ai pas réussi à trouver du travail..... 2

parce que j'ai poursuivi mes études..... 3

pour d'autres raisons..... 4

PASSEZ MAINTENANT A LA QUESTION 13

11. Combien de mois avez-vous travaillé depuis la fin de vos études (sans compter les stages à l'intérieur de vos cours) en techniques d'assistance sociale? (14)

moins de 3 mois..... 1

de 3 à 6 mois..... 2

de 7 à 12 mois..... 3

de 13 à 24 mois..... 4

de 25 à 48 mois..... 5

plus de 48 mois..... 6

12. Depuis la fin de vos études, indiquez si oui ou non vous avez travaillé pour les organismes suivants?

	Oui	Non	
a) Centre de services sociaux (C.S.S.)	1	2	(15)
b) Centre hospitalier	1	2	(16)
c) Service de probation	1	2	(17)
d) Centre local de services communautaires (C.L.S.C.)	1	2	(18)
e) Centre d'accueil pour enfants ou adolescents	1	2	(19)
f) Centre d'accueil pour personnes âgées	1	2	(20)
g) Bureau d'aide sociale	1	2	(21)
h) Commission scolaire	1	2	(22)
i) Union régionale des caisses populaires	1	2	(23)
j) Service d'éducation des adultes	1	2	(24)
k) Collège d'enseignement général et professionnel	1	2	(25)
l) Bureau du régime de rentes	1	2	(26)
m) Commission des accidents du travail	1	2	(27)
n) Centre de la main d'oeuvre (provincial ou fédéral)	1	2	(28)
o) Centre de consultation psychosociale	1	2	(29)
p) Clinique Domrémy	1	2	(30)
q) Industrie ou compagnie	1	2	(31)
r) Projets PIL (projets initiative locale)	1	2	(32)
s) Projets perspectives jeunesse	1	2	(33)
t) Autres (précisez)			

_____

_____

13. Quel est votre statut actuel? (34)

Je travaille à plein temps.....	1
Je travaille à temps partiel.....	2
Je travaille comme occasionnel.....	3
Je suis étudiant(e) (PASSEZ A LA QUESTION 24).....	4
Je suis en chômage mais je cherche du travail (PASSEZ A LA QUESTION 24).....	5
Je suis en chômage et je n'aspire pas à travailler (PASSEZ A LA QUESTION 24).....	6
Je ne travaille pas actuellement et ne suis pas en chômage (PASSEZ A LA QUESTION 24).....	7
Autres (précisez) (PASSEZ A LA QUESTION 24)....	8

_____

NOTE: POUR REPONDRE AUX QUESTIONS 14 A 22, REFEREZ-VOUS A VOTRE EMPLOI PRINCIPAL: C'EST-A-DIRE CELUI QUI OCCUPE LA PLUS GRANDE PARTIE DE VOTRE TEMPS.

14. Dans quel organisme travaillez-vous actuellement? (35-36)

a) Centre de services sociaux (C.S.S.)..... 01
b) Centre hospitalier..... 02
c) Service de probation..... 03
d) Centre local de service communautaire (C.L.S.C.)..... 04
e) Centre d'accueil pour enfants ou adolescents..... 05
f) Centre d'accueil pour personnes âgées..... 06
g) Bureau d'aide sociale..... 07
h) Commission scolaire..... 08
i) Union régionale des caisses populaires..... 09
j) Service d'éducation des adultes..... 10
k) Collège d'enseignement général et professionnel..... 11
l) Bureau du régime de rentes..... 12
m) Commission des accidents du travail..... 13
n) Centre de la main d'oeuvre (provincial ou fédéral)..... 14
o) Centre de consultation psycho-sociale..... 15
p) Clinique Domrémy..... 16
q) Industrie ou compagnie..... 17
r) Projets PIL (projets initiative locale)..... 18
s) Projets perspectives jeunesse..... 19
t) Autres (précisez)..... 20

_____

15. Quel est le nom de votre employeur actuel?

_____

16. Quel est votre salaire annuel (avant déductions)? (37)

moins de $6,000	1
de $6,000 à $6,999	2
de $7,000 à $7,999	3
de $8,000 à $8,999	4
de $9,000 à $9,999	5
de $10,000 à $10,999	6
de $11,000 à $11,999	7
de $12,000 à $12,999	8
$13,000 et plus	9

17. Depuis combien de temps occupez-vous votre emploi actuel? (38)

moins de 3 mois	1
de 3 à 6 mois	2
de 7 à 12 mois	3
de 13 à 24 mois	4
de 25 à 48 mois	5
plus de 48 mois	6

18. Parmi les clientèles suivantes, auprès de laquelle consacrez-vous la majeure partie de votre temps? (UN SEUL CHOIX) (39-40)

les enfants	01
les adolescents	02
les couples	03
les personnes seules	04
les personnes âgées	05
la famille	06
les chômeurs	07
les assistés sociaux	08
les malades ou les handicapés	09
autres (précisez)	10

19. Quelle méthode d'intervention utilisez-vous principalement? (41)

intervention individuelle	1
intervention de groupe	2
organisation communautaire	3
recherche	4
ne s'applique pas	5

20. Il existe différents niveaux dans le processus d'intervention. Quel niveau correspond le mieux à vos fonctions principales? (42)

dépistage et prévention.....	1
évaluation, diagnostic, référence.....	2
traitement et réinsertion sociale.....	3
ne s'applique pas.....	4

21. Parmi les tâches suivantes, lesquelles effectuez-vous le plus souvent dans votre travail? (43-44)
(UN SEUL CHOIX DANS CHAQUE COLONNE)

	PREMIERE TACHE	DEUXIEME TACHE
visites à domicile.....	1	1
appels téléphoniques.....	2	2
rédaction de rapports.....	3	3
formules à remplir.....	4	4
entrevues (individuelles ou de groupes) au bureau.....	5	5
recrutement de ressources (v.g. foyers nourriciers.....	6	6
placement (enfants, déficients, handicapés, personnes âgées, etc...).....	7	7
préparation et animation de réunions.....	8	8
animation sociale.....	9	9
supervision.....	10	10
autres (précisez).....	11	11

22. Dans quel type de milieu êtes-vous appelé(e) à travailler généralement? (45)

social..... 1

médical..... 2

scolaire..... 3

gouvernemental..... 4

autres (précisez)..... 5

_____

23. Les fonctions que vous exercez actuellement correspondent-elles à la formation que vous avez reçue en assistance sociale? (46)

elles correspondent très bien..... 1

elles correspondent bien..... 2

elles correspondent peu..... 3

elles ne correspondent pas du tout..... 4

24. Dites si vous êtes d'accord ou non avec chacun des énoncés suivants:

	Tout à fait d'accord	d'accord	pas d'accord	pas du tout d'accord	
a) la formation que j'ai reçue était bien théorique, sans lien avec la réalité	1	2	3	4	(47)
b) les travaux d'atelier ou laboratoires étaient souvent artificiels, sans référence concrète au milieu	1	2	3	4	(48)
c) les travaux d'atelier ou laboratoires étaient peu efficaces parce que réduits à de "petits exercices"	1	2	3	4	(49)
d) les ressources du milieu étaient souvent exploitées dans les cours	1	2	3	4	(50)
e) les connaissances transmises accordaient trop d'importance à une certaine tradition humaniste au détriment de la discipline	1	2	3	4	(51)
f) les informations transmises étaient souvent trop élémentaires et superficielles	1	2	3	4	(52)
g) l'ensemble de la formation était trop étendue et pas assez spécialisée en fonction des différents secteurs de l'action sociale	1	2	3	4	(53)
h) le stage a été une bonne initiation à la pratique professionnelle	1	2	3	4	(54)
i) j'étais satisfait du déroulement et des résultats de mon stage	1	2	3	4	(55)

25. La formation que vous avez reçue en assistance sociale était-elle? (56)

a) générale (ouverture à l'humain, information générale, formation de l'esprit)..... 1

b) technique (apprentissage de techniques avec l'accent sur le savoir-faire, orientée vers les besoins concrets du marché du travail..... 2

c) personnelle (formation de l'individu, accent sur l'autonomie, la créativité, les démarches personnelles)..... 3

d) critique (développement du sens de la politisation, provocatrice d'action et d'engagement, orientée vers l'innovation sociale)..... 4

26. Après l'obtention de votre DEC en assistance sociale, avez-vous suivi des cours? (57)

oui, dans mon secteur professionnel..... 1

oui, dans un autre secteur..... 2

non, je n'ai pas suivi de cours..... 3

27. Si vous aviez le choix pour les cinq (5) prochaines années, quel type de travail choisiriez-vous? (58)

services d'accueil, de référence..... 1

services de diagnostic et d'évaluation..... 2

services d'intervention auprès de la clientèle..... 3

services d'organisation communautaire..... 4

enseignement..... 5

recherche..... 6

administration..... 7

autres, (précisez)..... 8

_____

28. Si vous aviez à améliorer le programme de formation des techniciens en assistance sociale, quelles orientations privilégieriez-vous?

a) au niveau des théories d'intervention (UN SEUL CHOIX DANS CHAQUE COLONNE)

(59-60)

	1er choix	2ième choix
approche du court terme (transactionnelle)	1	1
approche du long terme	2	2
approche behaviorale	3	3
théorie de la communication	4	4
théorie du développement régional	5	5
théorie marxiste	6	6
théorie fonctionnaliste	7	7
autres approches (précisez)	8	8
aucune approche ou théorie	9	9

b) au niveau des objectifs généraux (61)

une formation générale (ouverture à l'humain, information générale, formation de l'esprit)..... 1

une formation technique (apprentissage de techniques avec l'accent sur le savoir-faire, orientée vers les besoins concrets du marché du travail)..... 2

une formation personnelle (formation de l'individu, accent sur l'autonomie, la créativité, les démarches personnelles)..... 3

une formation critique (développement du sens de la politisation, provocatrice d'action et d'engagement, orientée vers l'innovation sociale)..... 4

29. Laquelle des deux descriptions suivantes correspond le mieux à votre perception du technicien en assistance sociale? (62)

le technicien remplit des tâches concrètes et délimitées, nécessitant l'intégration d'un éventail de techniques 1

le technicien exerce une profession, engageant une responsabilité sociale, supposant une formation solide de la personnalité 2

FIN DU QUESTIONNAIRE

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COLLABORATION!

Campus de JONQUIÈRE
555, rue Saint-Hubert C.P. 340
Jonquière Tél.: (418) 547-2191
G7X 7W2

COLLÈGE RÉGIONAL DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

Annexe 2

Jonquière, 26 novembre 1974.

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le Département de Techniques d'action sociale du Collège de Jonquière a entrepris une recherche (grâce à une subvention du Ministère de l'Education du Québec) qui a pour but d'évaluer l'impact de la formation actuelle en assistance sociale et de prévoir les développements à assurer pour mieux répondre aux besoins de l'avenir.

Dans le cadre de cette recherche, nous voulons faire le point sur la situation actuelle des diplômés en assistance sociale (D.E.C. en assistance sociale) sur le marché du travail.

Etant donné que vous faites partie de cette catégorie de diplômés, nous nous permettons de faire appel à votre collaboration afin de mener à bien la recherche que nous avons entreprise.

L'enquête en cours a pour objectif principal, d'une part de connaître les caractéristiques sociologiques de ces finissants (sexe, âge, domicile, état civil, etc...) et d'autre part, de mesurer la proportion de ces finissants actuellement au travail et de connaître leur occupation principale, leur mobilité professionnelle, la correspondance entre l'emploi et leurs études etc...

/2

A cet effet, nous vous demandons de consacrer environ vingt (20) minutes de votre temps pour répondre au questionnaire. Nous vous demandons de lire attentivement les directives avant de commencer à répondre aux questions. Veuillez prendre note que vous ne devez rien écrire sur la page couverture.

Nous apprécierions grandement recevoir votre questionnaire dûment complété pour le 15 décembre 1974.

Pour le retour du questionnaire, veuillez utiliser l'enveloppe ci-jointe. Elle est déjà adressée et affranchie.

Nous vous assurons que toutes les informations obtenues de votre part demeureront strictement confidentielles. Seuls les membres de l'équipe de recherche auront accès aux données recueillies; de plus, la compilation des réponses sera faite pour l'ensemble des informateurs (et non individuellement) de manière à établir un profil global des techniciens en assistance sociale oeuvrant sur le marché du travail.

Nous vous remercions grandement pour ce service que vous nous rendez; sans votre participation, il nous serait impossible de poursuivre notre recherche.

Bien à vous,

Michel Perron

MICHEL PERRON,
sociologue, responsable
de la recherche

Suzanne V. Perron

SUZANNE V. PERRON,
sociologue.

Campus de JONQUIÈRE
555, rue Saint-Hubert C.P. 340
Jonquière Tél.: (418) 547-2191
G7X 7W2

COLLÈGE RÉGIONAL DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

Annexe 3

Jonquière, 13 décembre 1974.

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le Département de Techniques d'action sociale du Collège de Jonquière poursuit une recherche qui a pour but d'évaluer l'impact de la formation actuelle en assistance sociale et de prévoir les développements à assurer pour mieux répondre aux besoins de l'avenir.

Pour atteindre les objectifs visés dans cette étude, nous avons construit un questionnaire que nous vous avons fait parvenir il y a quelque temps.

Si vous avez l'intention de collaborer à cette recherche et si vous ne l'avez déjà fait, nous vous serions reconnaissantde nous retourner ce questionnaire le plus rapidement possible étant donné que la valeur des résultats de nos travaux dépendra du nombre de personnes qui accepteront de nous fournir les informations requises.

Si vous avez déjà répondu à notre appel, nous vous prions de ne pas tenir compte de la présente.

Merci grandement pour votre collaboration.

Bien à vous,

Michel Perron

MICHEL PERRON,
Sociologue, Responsable de la Recherche

Suzanne V. Perron

SUZANNE V.-PERRON,
sociologue.